



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Identification

Mle ROBERT-BETHUNE CORINNE

10B RUE DES NAIGEONS

21200 BEAUNE

FRANCE

N° d'adhérent : 20110590062222

Pour le compte de :

SARL CAROLINE PARENT ET ASSOCIES

493 856 595

10 B RUE DES NAIGEONS

21200 BEAUNE

Régime d'imposition : Miniréel

Période déclarée : Décembre 2019

Date limite de dépôt : 21/01/2020

Déclaration

Formulaire 3310CA3 (applicable à compter du 01/01/2019) p. 2

Annexe 3310A (applicable à compter du 01/09/2019) p. 3

Taxe sur la valeur ajoutée et taxes assimilées
Régime du réel normal - mini réel

A - MONTANT DES OPÉRATIONS RÉALISÉES

OPÉRATIONS NON IMPOSABLES

04	Exportations Hors UE	31 300
06	Livraisons intra-communautaires - ventes B to B	2 664

B - DÉCOMPTE DE LA TVA À PAYER

TVA DÉDUCTIBLE

20	Autres biens et services	414
23	Total TVA déductible (lignes 19 à 2C)	414

CRÉDITS

25	Crédit de TVA (ligne 23 - ligne 16)	414
AA	Crédit de TVA transféré à la société tête de groupe sur la déclaration récapitulative 3310CA3G	0
27	Crédit à reporter (ligne 25 - ligne 26 - ligne AA)	414

TAXE À PAYER

28	TVA nette due (ligne 16 - ligne 23)	0
29	Taxes assimilées calculées sur annexe n° 3310-A	878
AB	Total à payer acquitté par la société tête de groupe sur la déclaration récapitulative 3310CA3 G (ligne 28 + 29)	0
32	Total à payer (lignes 28 + 29 - AB) <i>N'oubliez pas de joindre le règlement correspondant</i>	878

Taxe sur la valeur ajoutée et taxes assimilées
Imprimé à fournir en annexe à la déclaration CA3 ou
isolément en cas de non-assujettissement à la TVA

B - DÉCOMPTE DES TAXES ASSIMILÉES

Êtes-vous redevable de la taxe sur les véhicules de sociétés ? (CGI, art. 1010)			Oui
	Nbre de véhicules possédés ou loués	Nombre de kms remboursés	Net à payer
117	Véhicules de sociétés taxés selon les émissions de CO2	1	878
			Net à payer
TOTAL DES LIGNES 47 À 129			878